



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	18	04	11

Séance du 13 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire.  
Convocation du 7 mars 2023.

**PRESENTS :** Mmes TUSCHL - ADAMY - RUSSELLO - IDIZ - ANANICZ - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASEN - BOUMEKIK - RAHAOUI - BAHFIR - ESTRADA - MILIOTO.

**PROCURATIONS :** Mmes HARRATH - FRANGIAMORE - KERMAOUI - EGLOFF – qui ont donné procuration respectivement à M. KLEINHENTZ - Mmes RUSSELLO – PIESTA - BAHFIR.

**ABSENTS :** Mmes CHEBLI - YILDIRIM - KHOUMRI - MANGIONE - MM. PODBOROCZYNSKI - LA LEGGIA - ELHADI.

**10 - Demande de subvention de l'amicale des porte-drapeaux  
– anciens combattants militaires et patriotes français de Forbach Moselle Est**

**Rapporteur : Laurent Kleinhentz**

**Exposé des motifs :**

M. le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention de roulement et d'aide dans ses actions de transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations de l'association précitée.

Cette association est issue de la fusion de l'amicale des porte-drapeaux de Forbach Moselle Est et de l'association des anciens combattants militaires et patriotes français de Forbach Moselle Est.

Toutes deux poursuivent le même but de transmission du devoir de mémoire auprès des plus jeunes qu'elles associent notamment à la commémoration de la Saint-Denis qui s'est déroulée à Farebersviller en 2022 et qui aura lieu à Saint-Avoid en 2023.

M. le Maire rappelle qu'en 2022 une subvention de 100 € leur a été attribuée.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :**

- décide l'octroi d'une subvention de 100 €.

Décision adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire  
Laurent KLEINHENTZ

